

LA ROCHE-DERRIEN

Urbanisme. L'heure de l'information

18 avril 2011

Mercredi, Yann Lucas, d'AT-Ouest, a conduit une seconde réunion explicative sur le Plan local d'urbanisme, qui a été peu suivie. «Ce document d'urbanisme prend en compte les besoins de la commune sur les dix années à venir, à savoir 10hectares constructibles à raison de 12logements par hectare, a-t-il exposé. Cette zone de mixité urbaine à vocation d'habitat et de services présente une continuité du bâti, tout en gardant quelques îlots verts. En périphérie, s'étendent des quartiers pavillonnaires abritant certains équipements scolaires et sportifs, puis la zone artisanale. Les zones agricoles, les zones naturelles et les espaces boisés classés sont à protéger.»



Bientôt des permanences en mairie

«Des dispositions sont à prendre pour préserver le bocage, la circulation piétonne, le maintien des commerces au centre-ville et favoriser le renouvellement urbain subordonné à la démolition de friches, a-t-il poursuivi. Un règlement d'urbanisme spécifique sera appliqué à chaque zone pour définir le type de construction, son implantation, sa hauteur, son aspect extérieur, ses accès et sa desserte en réseaux». Les habitants pourront consulter les documents du Plan local d'urbanisme prochainement, à la mairie, et exprimer leurs observations sur un registre. Des permanences permettront de répondre à leurs questions plus particulières.

© Copyright Le Télégramme 2009